



7 octobre 2010

Menaces sur les horaires de travail

Faut-il craindre une généralisation des fermetures tardives d'agences ?

Octobre 2010. Le dossier des horaires de travail ressurgit. Déjà évoqué par les dirigeants des Caisses d'épargne sous le thème plus général de l'organisation du travail, celui-ci n'avait encore jamais été au-delà de la simple citation. Or, aujourd'hui, la question de l'évolution des horaires d'accueil des clients en agences occupe le devant de l'actualité. Pas partout encore, certes. En Bretagne Pays de Loire c'est une réalité. Normandie, Midi-Pyrénées, CAZ en parlent. De là à entrevoir un rôle de pilote joué par ces Caisses...

Du « Bling-bling » en guise d'arguments

Rentabilité, concurrence, parts de marché, benchmark, service à la clientèle, PNB, maintien des emplois, productivité... Tels sont les arguments servis par les dirigeants concernés pour expliquer la nécessité de décaler vers la fin de journée l'ouverture à la clientèle. Mais aucun élément crédible ne permet de démontrer l'impact des ouvertures tardives d'agences sur le PNB ! En revanche, l'impact négatif sur la vie de famille des salariés d'horaires de travail ainsi décalés ne souffre d'aucune contestation.

Pérol annonce la couleur aux cadres

Ce ne sont pas les messages diffusés par François Pérol à l'encadrement lors de la convention du 5 octobre qui atténuent les intentions du Groupe : « *les horaires d'agences sont au cœur du dispositif services clients* » ! C'est clair, le Groupe BPCE, Pérol en tête, n'hésitera pas à sacrifier la vie familiale des salariés pour espérer gommer les effets néfastes sur le PNB d'une politique de développement désastreuse et reconquérir une clientèle ayant perdu toute confiance dans nos établissements.

Une fausse solution à une analyse erronée

Arguer que les résultats actuels des Caisses sont influencés par les horaires d'ouverture des agences tient de la mauvaise foi. Il est d'ailleurs significatif que la recette des horaires élargis ressorte aujourd'hui alors même que la gamme des canaux de distribution n'a jamais été aussi nourrie. La réalité est tout autre. Les premiers facteurs de dégradation des résultats des Caisses, largement orientés par les « talents » de gestionnaires éclairés et visionnaires de nos dirigeants, se situent plus certainement dans la stratégie de BPCE d'appauvrir les dividendes nationaux versés aux entreprises et dans l'explosion de la ligne « gains sur autres actifs » faisant ressortir le montant de dépréciation des titres Natixis.

Vie sociale et vie de famille doivent être préservées

L'évolution du dossier des horaires d'agences en CE Bretagne Pays de Loire suscite l'inquiétude. Le 12 octobre la direction met en œuvre ses horaires de façon unilatérale : l'ensemble des 400 agences fermeront à la clientèle à 18h30 ou 19h. De fait, la vie de famille des salariés va subir un sérieux bouleversement. Quid des gardes d'enfants, du suivi des devoirs, des activités extraprofessionnelles, etc. ? Là n'est pas le souci de nos dirigeants. Aux termes « enfants, devoirs, vie privée », ils répondent « rentabilité, benchmark, PNB ».

Les enjeux économiques liés à la concurrence exacerbée du monde de la Banque Assurance sont peut être réels. Pour autant, la dégradation de la vie sociale et familiale des salariés n'y apportera aucune réponse. D'ailleurs la démarche engagée dans la Branche sur la mesure du stress au travail met en évidence une forte proportion de salariés en état de souffrance au travail. Pas de quoi en rajouter !

Les organisations syndicales de la Branche Caisses d'épargne s'opposent fermement à toute tentative des dirigeants nationaux et locaux d'étendre les horaires d'ouverture des agences en fin de journée et les combattront de toutes leurs forces. Elles dénoncent l'extension des ouvertures d'agences dictée par les dirigeants de la CE Bretagne Pays de Loire et exigent de F. Pérol qu'il bloque le processus engagé dans cette entreprise. La santé des salariés et leur qualité de vie ne sauraient être sacrifiées sur l'autel du culte du profit qui guide les dirigeants de BPCE.

Les secrétaires nationaux